

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	19	130	85	85	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	13	56	53	53	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	36	17	17	3	27,3 %
			Masculin	94	68	68	8	72,7 %
			Total	130	85	85	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	9	9	9	2	18,2 %
			Masculin	47	44	44	9	81,8 %
			Total	56	53	53	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	12	12	12	1	25 %
				AB	17	17	17	3	75 %
				B	5	5	5	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	35	35	35	4	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	29	26	26	4	66,7 %
				AB	15	14	14	2	33,3 %
				B	6	6	6	0	0 %
				Total	51	47	47	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	36	0	0	0	0 %
				AB	7	3	3	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	44	3	3	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	18	17	17	2	18,2 %
				AB	24	23	23	7	63,6 %
				B	9	9	9	2	18,2 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	56	53	53	11	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	68	67	67	8	72,7 %
			En réorientation	10	9	9	2	18,2 %
			Non scolarisés	12	8	8	0	0 %
			Scolarité étrangère	40	1	1	1	9,1 %
			Total	130	85	85	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	53	50	50	11	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	56	53	53	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	34	33	33	6
			Autres spécialités	18	17	17	4

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole De L'Aulne - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (3854)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	65,4 %	66 %	66 %	60 %
		Autres spécialités	34,6 %	34 %	34 %	40 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Type de formation, spécialité	Bulletins	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	Appréciations bulletins et résultats	Très important
Savoir-être	Attitude	Appréciations des bulletins et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel et personnel	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités associatives, nature et sport	CV et lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée de l'ensemble des enseignants des modules professionnels et d'enseignants des modules généraux étudie les dossiers un par un et leur attribue des points en fonction de : la formation d'origine, la fiche avenir, le CV et la lettre de motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de bien faire remplir leur fiche avenir, et surtout de joindre une lettre de motivation étayée et personnelle. Que les candidats mettent en avant leur implication dans des activités hors scolaires, leurs expériences de travail ou stages éventuels dans le domaine de l'aménagement

Signature :

Estelle RECOLIN,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole De L'Aulne